PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 870bis publiée le 29 juin 2022

POURQUOI LES INTERDICTIONS ET LES RESTRICTIONS VONT-ELLES TOUJOURS DANS LE MEME SENS ?



Photo : à gauche, l'évêque émérite d'Arecibo, qui a été destitué. À droite, les séminaristes qui devaient être ordonnés dans le diocèse de Toulon.

Après bientôt un an de l'entrée en vigueur du motu proprio *Traditionis Custodes*...

Avec ce texte, le pape François a imposé des restrictions à la célébration de la messe antérieure à la réforme conciliaire, libéralisée en 2007 par Benoît XVI. « Les livres liturgiques promulgués par les Saints Pontifes Paul VI et Jean-Paul II, conformément aux décrets du Concile Vatican II, sont la seule expression de la *lex orandi* du Rite Romain. » a écrit le Pape.

Pendant les mois qui ont suivi, ce sont les évêques qui ont été responsables de permettre ou non la célébration de la messe selon le rite traditionnel.

Si nous nous limitons à cette année, il faut signaler deux décisions pas très synodales édictées depuis Rome : la suspension des ordinations dans le diocèse de

Toulon et la démission de ses fonctions de l'évêque d'Areciblo, Mgr Daniel Fernández.

Le cas des ordinations à Toulon

Il y a quelques jours l'évêque du diocèse, Mgr Dominique Rey a dû communiquer à ses séminaristes qu'ils n'allaient pas être ordonnés à la fin du mois de juin comme prévu.

La seule information officielle à cet égard a consisté dans le communiqué de l'évêque lui-même publié par le diocèse. Pas un mot de la part de Rome.

Quels en sont les motifs ? Tout indique que cette décision obéit au fait que le séminaire est « trop traditionnel ». Mgr Rey a toujours été un défenseur ardent de la liturgie traditionnelle.

Infovaticana a pu savoir que les relations entre Mgr Rey et Rome étaient délicates depuis un certain temps, d'une part parce que son séminaire était trop traditionnel (il a des vocations) et d'autre part car il a accueilli plusieurs communautés (trop pour Rome), sans parler de sa sympathie pour la messe traditionnelle.

Il est frappant de constater qu'à un moment où on insiste tant sur la transparence, le motif réel de la suspension des ordinations n'est pas communiqué de manière objective et vraie. Quand Rome garde le silence, toute sorte de rumeurs se répandent.

L'évêque d'Arecibo démis de ses fonctions pour « manque de communion »

Un autre cas qui a donné naissance à de nombreuses conjectures, dans l'absence totale également d'explication de la part du Saint-Siège, a été la démission de ses fonctions en mars dernier de Mgr Daniel Fernández, évêque d'Arecibo (Puerto Rico).

« Le Saint-Père a relevé Mgr Daniel Fernández Torres de la charge pastorale du diocèse d'Arecibo (Puerto Rico) et a nommé Mgr Álvaro Corrada del Río, SJ, évêque émérite de Mayagüez, administrateur apostolique *ad nutum Sanctae Sedis* du même diocèse » fut la seule information du Vatican à ce sujet. Une destitution pure et simple puisque l'évêque n'avait pas 75 ans, âge auquel la démission doit être présentée au pape.

Immédiatement, la nouvelle s'est répandue dans le monde entier. L'évêque a été accusé d'être « anti-vaccin » pour avoir défendu une note doctrinale publiée par le Saint-Siège sur l'objection de conscience concernant la libre décision de se faire vacciner ou non. Une autre des raisons signalées comme cause de sa destitution a été le manque de communion avec le reste des évêques du pays.

Dans une déclaration, Mgr Daniel Fernández indiquait qu'il s'agissait « d'une décision que je n'arrive pas à comprendre, même si je l'accepte avec la patience du Christ pour le bien de l'Église ».

Il ajoutait qu'il se sentait « bienheureux d'avoir à souffrir des persécutions et des calomnies pour l'annonce de la vérité de la dignité de l'homme dans des circonstances telles que celles actuelles ».

Par ailleurs, Mgr Fernández a regretté que « au sein d'une Église où la miséricorde est tant prêchée, dans la pratique certains soient si dépourvus de tout sens de justice. Aucun procès n'a été entamé à mon encontre, je n'ai été accusé de rien ; tout simplement, un beau jour le délégué apostolique m'a communiqué oralement que Rome me demandait de présenter ma démission ».

À ce jour, Mgr Fernández « a choisi de se retirer dans la prière sans faire de bruit ni de déclarations publiques pour le bien de l'Église », ont confié des sources proches de l'évêque à *Infovaticana*.

Impunité pour les Allemands et James Martin

Dans les cas ci-dessus, il n'était pas question d'hérésies, ni de schismes, ni de proclamations contraires à la morale, à la doctrine et à la foi catholique ; on pourrait dire que c'était l'inverse.

Voilà qui peut en déconcerter plus d'un : la fermeté pratiquée à l'égard des uns et la bienveillance vis-à-vis de ceux qui manquent aux règles et brisent la communion dans l'Église.

Cette année, nous avons entendu à plusieurs reprises les poids lourds de la hiérarchie ecclésiastique allemande, le cardinal Marx et le président de la Conférence des évêques d'Allemagne, Georg Bätzing, défendre l'ordination des femmes, envisager la réforme de l'enseignement du catéchisme sur l'homosexualité, demander le mariage des prêtres ou permettre la bénédiction de couples de même sexe en dépit du refus exprès de Rome de « bénir le péché ».

Malgré tout ce cumul de situations qui provoquent un grave scandale au sein de l'Église, aucune volonté d'y mettre fin n'est venue de Rome, bien au contraire. En effet, l'année dernière le cardinal Marx a présenté sa démission au pape François qui l'a refusée.

Une chose semblable s'est produite dans le cas du prêtre jésuite américain Martin, qui semble ne savoir parler que de l'homosexualité. Tout récemment, il a affirmé que les catholiques peuvent participer en toute tranquillité de conscience aux célébrations du « mois des fiertés ».

James Martin est bien connu pour avoir défendu sur les réseaux sociaux les positions favorables au mouvement LGBT au sein de l'Église catholique, dont il souhaite changer le catéchisme. Il prêche sans la moindre pudeur ses messages erronés et totalement contraires à la doctrine catholique sans que personne ne l'en empêche. On a l'impression qu'il jouit de l'impunité la plus absolue.

https://infovaticana.com/2022/06/15/por-que-las-prohibiciones-y-restricciones-van-siempre-en-la-misma-direccion/